

CAHIER DES CHARGES

01. GROS-ŒUVRE :

1.1. GENIE CIVIL :

Une étude de sol a été réalisée par la firme ADVISON, Edgard Sohiestraat, 55 à 1560 HOEILAART (rapport 194103).

1.2. FONDACTIONS ET CAVE :

Dalle en béton armé (12 cm) sur étanchéité VISQUEEN et coffre de sable (10 cm).

1.3. EGOUTS ET CANALISATIONS :

Les canalisations sont en PVC de diamètre adapté et répondant aux normes BENOR. Réseau d'égouttage complet avec sterfputs, chambre de visite type STORAMA ou DYKA, fosse septique SANICLAIR en béton, capteur de graisse.

1.4. MACONNERIE PORTANTE :

1.4.1. Maçonnerie enterrée :

- Dalle de sol pour cave : 12 cm simple treillis (15x15x6x6) + Visqueen + chape ;
- Murs intérieurs et extérieurs de soubassement (H = 40 cm) et de caves : B.B. 29 cm ;
- Cimentage, Coaltar et Platon contre murs de soubassement et caves ;

1.4.2. Maçonnerie d'élévation :

- Murs porteurs : Snelbouw ou B.B. 14 cm (doublés et isolés entre habitations) ;
- Hourdis 16 cm + chape de compression 4 cm + isolant acoustique + chape flottante 8 cm ;
- Linteaux en B.A. et/ou Stalton ;
- Refoulement d'humidité du vide au-dessus des linteaux en façade.

1.5. ISOLATION DU VIDE :

- Murs extérieurs ventilés : 3 cm de vide + 4 cm de mousse de polystyrène extrudé type STYRODUR ;
- Murs intérieurs entre habitations : 2 cm de mousse de polystyrène extrudé.



1.6. PAREMENT :

- Brique faite main 190 x 90 x 65 mm, format plein, ton brun rose nuancé ;
- Rejointoyage ton blanc, légère nuance de gris.

1.7. CLOISONS INTERIEURES :

- Snelbouw ou B.B. 9 cm à plafonner.

1.8. SEUILS DE PORTES ET FENETRES :

- Pierre bleue d'épaisseur 5/8 cm.

1.9. PONTS FROIDS EN FACADES :

- Toutes poutres ou linteaux en façades seront revêtus en coffrage perdu (P.U.R. cannelé minimum 2 cm).



02. TOITURE :

2.1. CHARPENTE ET GITAGES :

- Oregon Canadien 3.5/18 cm ; axe-axe : 45 cm ;
- Planches de face en SRN ;
- Inclus : sablières, contreventements et chaînages ;

2.2. ISOLATION TOITURE :

- Isover 150 mm;
- Pare-vapeur : FLAMMEX



2.3. COUVERTURE :

- Ardoises ETERNIT type ALTERNA 30/60 Bleu de Hainaut ;

03. ZINGUERIE :

- Gouttières 8/12/8 avec solin monolithe - zinc V.M. 1 mm, sur crochets en métal plastifiés tout les 45 cm ;
- Descentes 80/80 en zinc V.M. 0,8 mm, sur attaches métalliques plastifiées ;
- Solins : plomb et zinc 1 mm.

04. MENUISERIES EXTERIEURES :

- Type : PVC ;
- Profils : WAVIN - L.B. ;
- Fermetures : ROTO ; ou similaires
- Vitrages : doubles 4/15/4 (K = 1,4).

05. INSTALLATION ELECTRIQUE :

L'installation électrique sera conforme aux normes et réglementations en vigueur. Elle comprend tous les points repris dans le devis ci-joint.



06. PLOMBERIE :

Matériau composite :

- Alimentations sanitaires en systèmes FUSIOTHERM ou HENCO encastrées en chapes et murs ;
- Décharges en PVC encastrées en chapes et murs ;
- Inclus : ventilations primaires et secondaires ;
- Percement par forage (diamant-eau).

07. SANITAIRES :



- WC suspendus porcelaine vitrifiée EUROSAN blanc, chasse encastrée GEBERIT ;
- Lave-mains : porcelaine vitrifiée EUROSAN blanc 40 x 23 cm + robinet eau froide ;
- Baignoire : Classic acryl 170 x 75 avec pieds , mitigeur B/D HG Focus 3174 + garniture cromage jet 1 27 539
- Lavabos : porcelaine vitrifiée EUROSAN blanc 60 cm + mitigeur ;
- Robinetterie : GROHE. Ton : base - blanc/gris perle ; ou similaires.
- Meubles de salle de bain intégrés.



08. CHAUFFAGE :

- Chaudière murale au gaz BUDERUS type LOGAMAX U122/24 Kw à production d'eau chaude, ou similaire (VAILLANT, RENOVA, ...) ;
 - Raccord par ventouse, exutoire vertical jusqu'en toiture ;
 - Conduits gaz : cuivre sans raccord de 18 mm ;
 - Raccordements hydrauliques en bi-tube type ALPEX 16/2 encastrés en chape ;
 - Radiateurs type RADSON INTEGRA avec raccordement mural (invisible) ;
 - Vannes thermostatiques BEGETUBE ;
 - Thermostat d'ambiance avec horloge



hebdomadaire.



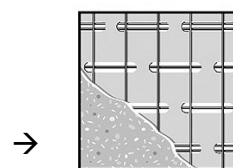
09. MENUISERIES INTERIEURES :

- Escaliers : hêtre ou similaire, à claire voie ;
- Portes intérieures : à peindre ou prépeintes ;
 - Charnières ARGENTA ;
 - Poignées : PVC type HEWI.

10. PLAFONNAGE :

Traditionnel de type KNAUF ou similaire sur tous les murs et plafonds, à l'exception des plafonds mansardés qui sont réalisés en STUCANET (épaisseur minimum 10 mm) avec enduit de finition.

Pas de plafonnage dans le garage, le débarras, la cave et la buanderie.



11. CHAPES ET CARRELAGES :

- Les chapes entre deux niveaux d'habitation sont flottantes sur isolation acoustique ;
- Carrelage et plinthes au choix (valeur commerciale = 21,00 €/m² HTVA) dans garage, hall d'entrée, WC, cuisine, living, hall de nuit et salle de bain ;
- Parquet dans chacune des chambres.

12. CUISINE EQUIPEE :

- Valeur : 4500,00 € pose comprise, HTVA.

13. FAÏENCES MURALES :

Prévu 20 m² d'une valeur de 20,00 €/m² HTVA, au choix.

14. GARANTIE SUR LE BÂTIMENT :

Responsabilité décennale suivant contrat établi par :

PROTECT s.a.
Boulevard Léopold II, 152
1080 BRUXELLES



PROTECT^{SA}

COMPAGNIE D'ASSURANCES
Votre sécurité est assurée

Société d'assurances agréée sous le code administratif 1.009
R.C. Bruxelles 533.003

Le Maître d'ouvrage se réserve à tout moment et sans contrepartie le droit de modifier le présent cahier des charges, dans l'éventualité où des problèmes d'ordres technique ou pratique le justifieraient.